

continuent et complètent, sur notre continent, l'œuvre de régénération et de salut si noblement entreprise par Mgr de Laval.

Aussi, quand le vénérable prélat, sortant pour ainsi dire de son tombeau, ira prendre, sur le rocher de Québec, la place d'honneur que nous lui avons assignée, à côté de Champlain, il convienne qu'il y apparaisse comme le fondateur et le père de ces quatre-vingts diocèses établis dans les limites de sa juridiction, comme le prédécesseur de tous ces prélats distingués qui recueillent aujourd'hui après deux cents ans, et font revivre les traditions de courage éclairé, de dévouement apostolique et de sublime abnégation dont les germes ont été jetés en notre sol par le premier évêque de Québec. Voilà pourquoi le monument que nous voulons ériger sera l'hommage de presque tout un continent. L'entreprise doit avoir le caractère d'universalité que porte l'œuvre même de Mgr de Laval.

Tels sont les mots qui m'ont déterminé à faire cet appel général à tous mes frères, dans l'épiscopat, qui peuvent, en toute vérité, se dire les fils de Laval, et qui gardent comme moi le pieux et reconnaissant souvenir de leur illustre prédécesseur.

Je suis convaincu qu'ils ne refuseront pas d'unir leurs efforts aux miens pour seconder le travail du Comité, et lui fournir les ressources nécessaires pour mener à bonne fin son projet si religieux et si patriotique.

Vous voudrez bien, Monseigneur, si ma demande est agréable à Votre Grandeur, me faire connaître, dans le plus court délai possible, le montant que vous pensez pouvoir mettre à la disposition du Comité. Il importe